



Groupe de Gauche et Apparentés du Conseil Général de la Haute-Saône

# L'ÉCHO DE LA GAUCHE

## Question d'actualité : Insertion et allocation RSA



### Contact

Hôtel du département  
23, rue de la Préfecture  
BP 20349 - 70 006 Vesoul cedex  
Tél : 03 84 95 70 52

Mail : gauche70@haute-saone.fr

Web : www.gauche70.fr

Facebook : gauche70

A l'occasion de la séance consacrée aux questions d'actualité du 22 février dernier, la Majorité départementale est revenue sur un sujet actuellement sous tension : **Le RSA**. Renationalisation de son financement, essence et insuffisance du dispositif, notre collectivité est lourdement impactée.

Lors du Budget Primitif de décembre 2015, le Président Yves KRATTINGER s'est engagé à être proactif sur ce champ. Ainsi, le Département renforcera en 2016 son engagement en aidant au **retour vers l'emploi** les bénéficiaires tout en s'assurant de la parfaite régularité des **conditions d'accès** au RSA.

Michel WEYERMANN, 1er Vice-Président délégué à la Santé et à la Solidarité, est ainsi revenu sur l'approche politique générale et a présenté un point d'étape des deux mesures majeures pour 2016 :

### ► Mise en place d'une cellule d'évaluation du juste droit du RSA

Cette cellule aura pour objectif la vérification administrative des allocataires (situation familiale, ressources, domiciliation, situation vis-à-vis de Pôle Emploi) ce qui nous permettra de **mieux les connaître** afin de concentrer les efforts sur les potentiels identifiés.

A travers ce dispositif, nous souhaitons assurer la mise en conformité des déclarations faites aux organismes payeurs avec la situation constatée, notamment par le recalcul des droits pouvant entraîner une suspension administrative en cas de refus de vérification, mais aussi améliorer la connaissance des publics afin d'assurer **l'orientation** la plus efficace possible.

A ce jour, six agents ont été recrutés pour cette cellule active au 1er mars dans les locaux d'Ingénierie 70.

Dès sa mise en place, un **courrier** sera envoyé à tous les allocataires afin qu'ils signifient au service insertion l'état exact de leur situation familiale et professionnelle actuelle. Ce courrier vise deux objectifs, mettre à jour les dossiers administratifs RSA, et avoir un premier niveau de connaissance des publics pour éventuellement orienter des personnes auprès d'Insertion 70 pour un **accompagnement** spécifique vers l'emploi.

### ► Création du Groupement d'Intérêt Public « Insertion 70 »

L'objectif du GIP vise au **retour vers l'emploi** des allocataires RSA par un premier travail sur une cohorte de 700 personnes à suivre sur une année à travers la mobilisation de tous les partenaires de l'insertion, de l'emploi et du monde économique.

La présence des **entreprises** au sein du dispositif favorise le retour à l'emploi en permettant de détecter efficacement les offres existantes, de placer les personnes suivies, de mettre en place des périodes d'immersion et de tutorats et de faire le lien avec les associations d'insertion en prolongement de l'action Passerelles (ateliers-chantiers d'insertion par l'économie).

L'organisme Insertion 70 sera financé grâce à la mobilisation du Fonds Social Européen.

La gestion et le suivi des parcours des 700 personnes seront coordonnés avec les principaux acteurs de l'insertion au niveau départemental (Pôle Emploi, Missions Locales, MSA, URSSAF...) pour garantir des actions de diagnostic, de **formation** ou de réorientation en adéquation avec l'offre et la demande de travail.

Le GIP jouera le rôle de plateforme d'orientation des personnes, chargé d'accompagner les structures d'insertion vers la réalisation d'objectifs plus ambitieux en termes de retour à **l'emploi durable**.

L'objectif est d'accompagner les allocataires et de les amener de façon dynamique aux portes de l'emploi.

### Quelques chiffres

Entre 2011 et 2015, le nombre d'allocataire RSA a augmenté de **24,2 %**. Sur la même période les dépenses d'allocations RSA en Haute-Saône passent de 19,4 M€ en 2011 à 25,6M€ en 2015, soit une hausse de **31,9 %**. Si la dépense a explosé, la compensation de l'Etat par contre a fortement **baissé**, passant de 69 % en 2011 à 47 % en 2014.